



le 17 septembre 1990

Volume 1, no 2

## **LA CONVENTION**

Les élus du SPUL n'ont pas chômé au cours de l'été. Malgré cela, les dossiers n'ont pas pu avancer avec la célérité initialement envisagée.

### 1. Texte final de la convention collective

Après sa signature le 27 avril dernier et son dépôt au ministère du Travail, le texte de la convention collective a été féminisé selon les règles convenues. Néanmoins, afin d'enlever toute ambiguïté au texte, nous avons insisté auprès du Vice-rectorat aux ressources humaines pour que le texte final soit revu et corrigé par un jurilinguiste, tel qu'entendu au début des négociations. En attendant le texte final, le SPUL met à la disposition des président/e/s et des délégué/e/s de section des copies de la convention telle que négociée et déposée au ministère du Travail. Votre responsable d'unité a aussi certainement une telle copie. Nous vous rappelons cependant que ce texte diffère peu de celui qui vous a été distribué avant l'assemblée générale de ratification.

### 2. Modifications à venir à votre paie

Vous recevrez sous peu dans l'enveloppe de paie un avis vous informant des modifications à venir sur celle-ci. Ces modifications découlent

de trois lettres d'entente faisant partie de la convention collective 1990-1993 et à l'application desquelles travaillent trois comités paritaires. La situation sur ces trois dossiers vous sera fournie dans un prochain numéro.

### 3. Les bourses d'étude aux enfants et conjoints

Un certain nombre de professeur/e/s ayant des enfants ou des conjoints aux études à l'Université Laval ont été surpris de devoir payer pour le trimestre d'automne 1990 certains montants relatifs aux droits de scolarité et à d'autres frais. Eh bien oui. C'est une concession que nous avons faite. Elle sera encadrée par une lettre d'entente dont vous recevrez copie sous peu.

## **NOUVELLES DU CONSEIL**

La première réunion «automnale» du Conseil s'est tenue le mercredi 29 août. Les principaux points à l'ordre du jour furent 1) l'élection d'un Secrétaire pour compléter le Comité exécutif du SPUL; 2) l'élection du Comité de négociation avec le syndicat des employé/e/s du SPUL; 3) les relations avec l'ACPU; et 4) la position du SPUL sur la restructuration des instances décisionnelles de l'Université Laval.

1) Secrétaire. Roger de la Garde du Département d'information et communication fut élu, au scrutin secret et à l'unanimité, au poste de Secrétaire. Après son élection, il a déposé un plan d'action en matière d'information qu'il entend réaliser au cours de son mandat. Le document fut accepté par le Conseil.

2). AESPUL. François Doré, Vice-Président du SPUL et Jacques Lemieux du Département d'information et communication furent élus au Comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective des employé/e/s du SPUL.

3) ACPU. Le Conseil a décidé de proposer à l'ACPU que l'entente actuelle qui se termine en octobre soit reconduite jusqu'au mois de mai 1991. Ceci permettrait au Conseil d'examiner plus à fond la question des relations avec l'Association canadienne des professeur/e/s d'université.

4) Restructuration. Le Conseil a manifesté son mécontentement relativement au choix des dates, jugées inopportunes, pour la tenue des audiences publiques du Comité chargé de recevoir les mémoires sur le projet de restructuration des instances décisionnelles de l'Université Laval. Le SPUL présentera son mémoire le lundi 24 septembre. Le texte du mémoire a été discuté et approuvé lors d'une réunion extraordinaire du Conseil le mercredi 12 septembre.

## AVIS

Vous trouverez sous pli un document d'information concernant l'**année sabbatique**. Ce document s'adresse tout particulièrement aux professeur/e/s 1) qui s'appêtent à faire une demande d'année sabbatique, 2) dont l'année sabbatique a été reportée ou 3) qui reviennent d'une année sabbatique. Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec MM. Clermont Dupuis ou Guy Piché au 2955.

## AVIS

Laïc, religieux, religieuse ou prêtre séculier maintenant sécularisé, c'est votre dernière chance de racheter des années pour fins de retraite. Veuillez communiquer avec Monsieur Jacques Boivin, du VRRH (656-5943), **avant le 30 septembre. Plus tard, il sera trop tard** pour profiter de cette opportunité de bonifier votre rente de retraite.

## VOS BIENS PROFESSIONNELS

Le SPUL a conclu une entente avec SSQ, Société d'assurances générales, afin d'**assurer** contre tous les risques les biens vous appartenant (livres, ordinateurs, microscopes etc.) et destinés à l'exercice de vos activités professionnelles, dans le cadre de votre travail à l'Université, quel que soit l'endroit où ces biens peuvent être situés, ici et partout dans le monde. Ce contrat d'assurance couvre aussi les biens appartenant à autrui et pour lesquels **vous pouvez être tenu/e responsable**.

Ces biens ne sont pas couverts par les assurances de l'Université ni, de façon générale, par votre contrat d'assurance habitation.

Détails de la protection:

Limite de garantie: 15 000 \$/sinistre  
Franchise: 75 \$/sinistre  
Prime: 75 \$ + 6.75 \$ taxe = 81.75 \$

En vertu de la convention collective (clause 6.4.14), l'Employeur assume la moitié des coûts de cette assurance jusqu'à concurrence de 35 \$; donc, le **montant que vous avez à payer, pour l'année 1990-91, est de 46.75 \$.**

Pour vous prévaloir immédiatement des avantages de ce programme d'assurance des effets professionnels, veuillez communiquer directement avec le département de la souscription de SSQ, Société d'assurances générales, au **683-0554**. Pour toute information additionnelle, communiquez avec M. Guy Piché au 2955.

## DATES À RETENIR

**Du 17 au 25 septembre :  
audiences publiques sur la  
restructuration des instances  
décisionnelles de l'Université  
Laval.**

## BOTTIN SPULIEN

### **Comités spéciaux**

Tâches des professeurs  
Président, André Turmel

Statut de la femme  
Présidente

Affiliations  
Président

Fond de réserve  
Président

Régime des rentes  
Président

### **Comités spéciaux**

Régime des rentes  
Président,

Fêtes du 1er mai  
Président,

Aide aux professeur(e)s en difficulté  
Président,

Candidatures  
Président

### **Comités paritaires**

Santé et sécurité au travail  
SPUL,

Griefs  
SPUL,

Caisse de défense de l'ACPU  
SPUL

Prévoyances collectives  
SPUL

Activités de service aux collectivités  
SPUL

Critères  
SPUL

Manifestation des femmes dans la C.C.  
SPUL

Assurances collectives  
SPUL